

Bulletin Municipal 2016



Saint-André de Boëge

Sommaire



3	Édito du maire	15	Libre expression
4-5	Infos pratiques	16	Les événements
6-9	La commune	16	APAR ça
6	La Santadrionne	17	La Parenthèse
6	État civil	18	Le repas des aînés
7	Ils nous ont quittés	18	À tue-tête
8-9	Budget	19	Le repas de la Saint André
10-13	Les travaux	20-21	Lé Snyules
10	Les forêts	22-23	L'APE
11	Accessibilité	23-25	L'École
12	Immeuble le Vuan	25	Le vide grenier
13	La rénovation de l'école	26-27	Les sapeurs pompiers
14	Autour de notre commune		
14	ZAE Chez Merlin		
14	SCOT		

Éditorial du Maire

J'aimerais commencer mon propos en rappelant les tristes événements que notre pays a vécu en 2015. La France, a été frappée à plusieurs reprises par des attentats d'une violence extrême. Aujourd'hui, si les stigmates de ces attentats ont été effacés, la douleur et la souffrance des familles qui ont été touchées par ces actes barbares sont et resteront toujours présentes. S'il ne faut pas rentrer dans une psychose et continuer à vivre, il y a tout de même de quoi être inquiet et je souhaite vivement que les États qui luttent contre le terrorisme puissent enfin travailler main dans la main.

Depuis notre dernier bulletin municipal, nous avons dû avancer sur plusieurs dossiers dont un majeur, la rénovation de l'ancienne mairie. Une classe est déjà opérationnelle et la deuxième en cours d'aménagement. La priorité a été donnée aux 2 classes et les appartements devraient être terminés cet automne. La coordination des entreprises était très importante et je les remercie d'avoir joué le jeu sous la baguette de notre architecte M. Pierre Bajulaz. Un grand merci également aux professeurs des écoles, aux enfants et à leurs parents qui ont su s'adapter tout au long des travaux.

Le deuxième dossier important: la traversée de Curseille et les études avec la participation des services du Conseil Départemental qui devraient être prêtes pour le début de l'été. D'autres dossiers sont aussi à l'étude: l'accessibilité des bâtiments publics, la faisabilité de nouvelles tranches d'assainissement et le renouvellement de notre réseau d'eau afin d'améliorer le rendement de celui-ci. À ce sujet deux bouclages avec le réseau d'eau de la commune de Boëge seraient envisagés dont un rapidement vers la zone d'activité.

Le renouvellement d'environ 1,2 km de réseau est en cours sur la route de La Joux entre le départ du captage et un répartiteur situé à proximité de la chapelle de Planet. Ces travaux se font en coordination avec le Syndicat des eaux des Rocailles Bellecombe qui gère l'eau pour le compte de la commune de Fillinges. Ceci nous permettra de régler le problème de fuite sur cette colonne, à savoir environ 34 000 m³ d'eau perdue par an. Le coût est de 175 000 € HT subventionné à 80 %. La route de la Joux est aussi en cours de réparation et le dossier concerne là aussi 3 communes: Fillinges, Bonne et Saint-André. Là aussi les subventions allouées sont de 80 % pour un montant de travaux de 350 000 € HT.

Autre dossier important: l'obligation de refaire notre PLU, qui a été annulé suite à un recours au Tribunal Administratif. Nous devons revoir la totalité des documents et le coût devrait avoisiner 80 000 €. Nous allons nous faire accompagner d'un juriste afin de ne pas avoir à recommencer un PLU tous les 2 ans. Pour financer tous ces dossiers, l'équipe municipale a décidé d'augmenter légèrement les différentes taxes communales. Pour information la dotation de l'État pour 2016 a baissé de 15 000 € et l'augmentation des taxes votées va rapporter 5 000 €.

J'aimerais vous informer que la CCVV a décidé à l'unanimité de se rapprocher du syndicat des Rocailles Bellecombe et qu'une étude sur l'assainissement est en cours pour l'ensemble de la Vallée Verte. Cette compétence sera obligatoire pour les intercommunalités au 1^{er} janvier 2020 mais nous avons souhaité réfléchir dès à présent car les communes d'Habère-Poche et Boëge ont l'obligation de remplacer leurs stations d'épuration.

Pour finir je tiens à remercier tous les bénévoles aux travers des différentes associations qui animent la vie de notre village.



Le Maire
Jean-François Bosson

Infos pratiques

La Mairie

Horaires d'ouverture :

- Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Samedi de 9h à 12h

Contact :

Tél. : 04 50 39 18 56
E-mail : mairie@saintandredeboege.fr
Site : www.saintandredeboege.fr

Rappel :

Nous invitons les habitants de Saint André à communiquer leurs adresses e-mail au secrétariat de leur mairie pour être informés des alertes touchant leur commune (météo, cambriolage, etc.).

Les numéros utiles

Appel Urgence Européen	112
Sapeurs-pompiers	18
SAMU	15
Enfance Maltraitée	119
Centre anti-poison Lyon	04 72 11 69 11
EDF (Urgence électricité)	09 72 67 50 74
Gendarmerie	17
Gendarmerie	04 50 39 10 03
En cas d'urgence seulement, pour la commune	04 50 39 08 66
ADMR	04 50 39 02 33
Centre Hospitalier Alpes Léman	04 50 82 20 00

École primaire de Saint-André

Chef-Lieu - 74420 Saint-André-de-Boëge

Tél. 04 50 39 02 80

Horaires

Lundi, mardi et vendredi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30
Mercredi : 8h30 - 11h30
Jeudi : 8h30 - 11h30 et l'après-midi : TAP

École maternelle intercommunale de Boëge

330 rue du Collège 74420 BOEGE

Tél. : 04 50 39 10 64

Horaires

Lundi, mardi et vendredi : 8h15 - 11h10 et 13h10 - 16h15
Mercredi : 8h10 - 11h10
Jeudi : 8h10 - 11h10 et l'après-midi : TAP

Collège Jean Marie Molliet

342 rue du Collège 74420 BOEGE

Tél. : 04 50 39 11 88

www.ac-grenoble.fr/college/molliet.boege/eva/

Communauté de Communes de la Vallée Verte

BP 21 - 50 rue du Bourno - 74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 09 20

Site : www.cc-valleeverte.fr

E-mail : contact@cc-valleeverte.fr

Horaires d'ouverture : Lundi de 17h à 19h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

Permanences

ARCHITECTE CONSEIL - CAUE

(Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)

Prendre rendez-vous à la CCVV

Tél. : 04 50 39 09 20

ASSISTANTE SOCIALE - D. PELLET

⌚ Sur rendez-vous :

Mardi de 9h à 12h, mairie de Boëge
Jeudi de 9h à 12h, mairie d'Habère-Lullin

Permanence téléphonique :

Tél. : 04 50 35 32 90

⌚ Jeudi de 9h à 12h

CONCILIATEUR DE JUSTICE - P. ROUX

Horaire : 1 mardi sur 2 / Mairie de Boëge

Prendre rendez-vous à la CCVV

Tél. : 04 50 79 62 93

E-mail : rouxproux@orange.fr

CONSULTATION PÉDIATRIQUE

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Horaire : mardi après-midi - mairie de Boëge

E-mail : 04 50 35 32 90

MISSION LOCALE - L. ARNAUD

Sur rendez-vous: mardi de 9h à 12h - mairie de Boëge

Tél. : 04 50 95 20 50

Permanence téléphonique : 04 50 31 02 03

E-mail : l.arnaud@mlgenevois.org

La Médiathèque

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 9h à 12h et de 16h à 18h
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h
- Jeudi de 16h à 18h
- Vendredi de 16h à 18h 30
- Samedi de 9h30 à 12h

Contact :

Tél. : 04 50 39 02 42

Mail : mediatheque@cc-valleeverte.fr

Rue de Saxel - 74420 Boëge

ENVIRONNEMENT

La déchetterie

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h.
- Lundi, vendredi et samedi de 15h à 18h.

Contact :

Tél. 04 50 39 48 84
Route de la Crosse - 74 420 Boëge

Pour les déchets, encombrants et autres

Les ordures ménagères sont collectées sur notre commune chaque mercredi matin, par le camion qui ramasse les sacs-poubelles devant nos habitations.

Pour la collecte des papiers/journaux, bouteilles plastiques, verre, des containers sont centralisés aux hameaux de la Corbière et du chef-lieu.

Compostage

L'opération « composteur » initiée par la communauté de Communes de la Vallée Verte se poursuit. Pour les personnes intéressées, s'adresser au secrétariat de mairie (prix du composteur: 20 €). Pour ceux qui souhaiteraient un 2^e composteur, il peut être acheté au même tarif.

Déchets acceptés à la déchetterie



Guide Pratique du tri des déchets

BOUTEILLES PLASTIQUES EMBALLAGES ALU

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR BLEU :

- Boîtes de conserve propres, cannettes
- Barquettes aluminium bien vidées
- Aérosols
- Bouteilles d'eau, de lait, d'huile ménagères
- Flacons de produits ménagers, shampooing

ASTUCE : ON TRIE SEULEMENT LE PLASTIQUE EN FORME DE BOUTEILLE ET N'AYANT PAS CONTENU DE PRODUIT TOXIQUE.

LES PAPIERS ET CARTONNETTES

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR JAUNE :

- Briques de lait, de sauce, de jus de fruits...
- Enveloppes, journaux, magazines
- Cartonnettes de céréales, yaourts, biscuits...

ASTUCE : ON NE MET PAS LES GROS CARTONS. POUR EUX, IL Y A LA DÉCHETERIE.

LE VERRE

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR VERT :

- Bouteilles
- Bocaux
- Pots...

ASTUCE : ON NE MET QUE LES VERRES, BOUTEILLES, POTS OU BOCAUX, AYANT CONTENU DES PRODUITS ALIMENTAIRES À BOIRE OU À MANGER.

LE COMPOSTEUR

JE DÉPOSE DANS LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL :

- Epluchures
- Fleurs fanées
- Pain
- Filtres à café
- Sachets de thé
- Coquilles d'œufs

LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

JE DÉPOSE DANS LA POUBELLE

- Pots de produits laitiers (yaourt, crème fraîche, glace...)
- Suremballages, sacs et films plastiques
- Barquettes alimentaires en plastique et polystyrène
- Coquilles de fruits de mer
- Ampoules à filament, vaisselle cassée
- Couches...

LA SANTADRIONNE

Cela fait maintenant plus de deux ans que notre lettre d'information municipale existe. Baptisée « la Santadrionne », elle se présente sous la forme d'une seule feuille imprimée recto verso sur laquelle la couleur de notre vallée domine. Pour rappel, le premier numéro paru en avril 2014 expliquait notre décision de créer ce document en ces termes :

L'idée d'une lettre d'information municipale s'est imposée très tôt dans notre réflexion sur la nécessité d'une communication plus importante entre les habitants et leurs élus. Le seul bulletin municipal annuel, malgré sa qualité, ne semble plus adapté aujourd'hui au besoin d'information des Santadrions.

Quels sont les objectifs de ce document? En premier lieu informer et permettre à tous ceux qui le désirent de s'impliquer. Mais cette démarche participe également à une volonté de transparence sur les décisions prises, l'exposé précis des enjeux devant permettre une meilleure compréhension des choix et ainsi la prévention des conflits. Enfin cette lettre fait parti d'un projet plus global visant à créer/recréer du lien social entre les habitants et permettre le bon vivre à Saint André.



La parution de la Santadrionne était initialement bimensuelle, mais ce format s'est vite avéré peu adapté à une actualité municipale irrégulière et, soucieux de privilégier la qualité à la quantité, il nous a semblé plus judicieux d'en faire varier la périodicité.

Nous souhaitons donner un véritable sens à cet outil de communication et nous espérons qu'il vous apporte satisfaction. Vous pouvez bien évidemment participer à l'amélioration et à l'évolution de cette lettre en communiquant à tout moment votre avis ou vos remarques à notre secrétaire de mairie.

ÉTAT CIVIL 2015

Naissances

- Léonard BOISVERT GUERIN, le 2 février à Contamine sur Arve
- Juliette BOISVERT GUERIN, le 2 février à Contamine sur Arve
- Camille CORSETTI, le 5 mars à Contamine sur Arve
- Keyla FREYER, le 25 janvier à Annemasse
- Hayden LE LAY DEPIERRE, le 28 octobre à Thonon les Bains
- Maëline PACCOT, le 19 septembre à Contamine sur Arve
- Léonie PERRIN, le 18 juin à Thonon les Bains
- Romane PERSIGNY, le 21 novembre à Contamine sur Arve
- Lenny WAUQUIER VUARNET, le 15 août à Contamine sur Arve



Mariages

- Tullia GUIBENTIF et Patrick COMMEYRAS, le 13 juin
- Frédérique BOSSON et KALCK Clément, le 22 août

Décès

- Georges DONCHE, le 6 mars
- Renée DONCHE, le 13 mai
- Laurence FÉCÉ, le 2 octobre
- Rino IARUSSI, le 7 avril
- Christianne MEINEN, le 14 octobre
- Jean-Paul VACHAT, le 14 décembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2015

Georges Donche, le 6 mars

Georges Donche, 70 ans, habitait le village des « Reybaz ». Dès sa jeunesse, il était passionné par la forêt et surtout le sciage du bois en grume pour produire des pièces de charpentes, de la planche de menuiserie ou de coffrage, chevrons, liteaux, etc. Il acquit sa compétence professionnelle aux côtés de son père Fernand. Très érudit, il était agréable de converser avec lui. Il étonnait ses interlocuteurs par son savoir. Homme de service, il ne comptait pas son temps pour satisfaire ses petits clients venus choisir le bout de planche désiré. À l'heure de la retraite, Jojo a ralenti la cadence de sa battante avant de la mettre définitivement au repos.



Renée Donche, le 13 mai

Renée Donche, née Forel, 90 ans, habitait le hameau de « chez Chodet ». Sa jeunesse, elle l'a passée à « Ludran », tout près du col du même nom, avec ses trois sœurs, à aider ses parents agriculteurs. Elle a souvent livré le lait, avec la « boîte » sur le dos, à travers bois, été-hiver, jusqu'au « pèse-lait » de « Bard », sur la route de Bogève. C'est le 30 avril 1949, date de son mariage avec Firmin, qu'elle est venue résider « chez Chodet ». Grosse travailleuse, elle affectionna surtout son jardin, débordant de légumes, de petits fruits, et de fleurs, sans oublier les divers animaux de basse-cour. Son grand âge a eu raison de sa robustesse et de son courage. Sa santé défaillante l'a contrainte à rejoindre la maison de retraite.

Christianne Meinen, le 14 octobre

Christianne, née à Genève il y a 84 ans, vivait depuis 20 ans au hameau de « La Molière » où, des années auparavant, avec Fritz son compagnon, ils avaient acheté une belle maison de pierre. Mélomane, discrète, d'une grande culture, elle pouvait vous raconter la vie des Saints d'une grande partie du calendrier. Sudoku, mots croisés, lecture occupaient en grande partie sa retraite.

Laurence Fécé, le 2 octobre

Laurence Fécé, née Bosson, 59 ans, habitait le village de « chez Calendrier ». Benjamine d'une famille de sept frères et sœurs, auprès de Jean-Claude son mari, elle a exercé la belle profession de mère au foyer, laissant paraître son amour pour les enfants, qui d'ailleurs lui rendaient bien. Laurence appréciait et aimait la nature qui l'environnait. Les fleurs faisaient partie de son jardin secret de même que la cueillette des champignons. Du côté loisir-animation, rien ne lui faisait plus plaisir qu'une partie de pétanque. Ses dernières années ont été ternies par la maladie implacable et douloureuse qu'elle a supportée avec un extraordinaire courage.

Jean-Paul Vachat, le 14 décembre

Jean-Paul Vachat, 65 ans, célibataire, dernier d'une famille de douze frères et sœurs, il a vécu sa jeunesse à Thiez, avec sa mère, veuve, exerçant la fonction de garde-barrières SNCF, habitant une petite maisonnette au bord de la voie ferrée. Depuis de nombreuses années, Jean-Paul est venu habiter à St-André, tout près du hameau de « chez Chodet », berceau de sa famille, dans une ancienne mais robuste roulotte de chantier d'antan, qu'il avait installée sur un terrain familial. Assez vite, celle-ci a été encerclée par la forêt, la rendant invisible de la route toute proche. Tel un ermite, Jean-Paul a souhaité vivre solitairement, fuyant toute proche présence humaine et les contraintes de la civilisation moderne.

BUDGET PRIMITIF 2016



Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	255 200 €
Électricité, combustible, carburant, fournitures voirie, administratives, scolaires, entretien bâtiments, véhicules, voirie, assurance, frais de garderie, bois communaux, taxes foncières, fêtes et cérémonies, publications abonnement, timbres, téléphone...	
Charges de personnel	149 000 €
Salaires + charges	
Charges de gestion courante	182 334 €
Indemnité Maire et adjoints, aide sociale, service incendie, syndicat électricité, subventions aux associations	
Charges financières	18 000 €
Intérêts des emprunts	
Charges exceptionnelles	2 500 €
Atténuation de produits	3 000 €
Virement à la section d'investissements	243 973 €
Opération d'ordre	813 €
TOTAL	854 820 €

Dépenses d'investissement

Travaux	710 000 €
Aménagement école, bâtiments communaux	
Remboursement prêt: capital	33 000 €
Remboursement caution	2 000 €
Travaux ONF + plantation	8 500 €
Frais d'études PLU	80 000 €
Autres frais d'études	20 000 €
Acquisition terrain, outillage voirie, matériel	170 610 €
Solde reporté	213 129 €
TOTAL	1 237 239 €

Recettes de fonctionnement

Produits des services	44 860 €
Coupe de bois, charges des locations, concession cimetière, mise à disposition personnel	
Impôts et taxes	250 773 €
Contributions directes, taxe sur l'électricité, taxe enregistrement	
Dotations participations	250 925 €
Dotations de l'Etat, fonds Genevois	
Produits gestion courante	35 000 €
location appartement, don, remboursements sinistres	
Résultat reporté	273 262 €
TOTAL	854 820 €

Recettes d'investissement

FCTVA (Récupération TVA)	74 704 €
Taxe d'Aménagement	8 000 €
Subvention: école	90 000 €
Prêt	300 000 €
Excédent de fonctionnement	513 129 €
Caution	2 000 €
Virement de la section de fonctionnement	243 973 €
Amortissement frais d'études	5 433 €
TOTAL	1 237 239 €



BUDGET DE L'EAU

Dépenses d'exploitation

Charges à caractère général	82 800 €
Entretien véhicule, assurances, téléphone, agence de l'eau. Entretien sur réseau d'eau. Analyse. Étude recherche eau, réparation	
Frais personnel.....	19 000 €
Intérêts des emprunts.....	33 200 €
Amortissement sur immobilisations.....	60 355 €
Atténuation de charges	3 000 €
Autres charges	3 000 €
TOTAL	201 355 €

Recettes d'exploitation

Vente de l'eau.....	74 900 €
Abonnement, SPANC, branchement assainissement collectif	
Subvention amortissement	18 218 €
Produits divers	100 €
Subvention du budget général.....	89 200 €
Résultat reporté	16 437 €
Prime agence de l'eau.....	2 500 €
TOTAL	201 355 €

Dépenses d'investissement

Frais d'étude	20 000 €
Remboursement prêt: capital	68 400 €
Construction travaux investissement.....	108 137 €
Amortissement subvention	18 218 €
Déficit investissement reporté	39 476 €
TOTAL	254 231 €

Recettes d'investissement

Amortissement sur immobilisations.....	60 355 €
Prêt.....	100 000 €
Subvention Agence de l'eau	54 400 €
Résultat reporté	39 476 €

TOTAL	254 231 €
--------------------	------------------

BUDGET DU CIMETIÈRE

Dépenses

Virement à la section d'investissement	11 786 €
Déficit antérieur reporté.....	13 686 €
TOTAL	25 472 €

Recettes

Vente caveau	11 786 €
Excédent reporté.....	1 900 €
Virement de la section de fonctionnement....	11 786 €

TOTAL	25 472 €
--------------------	-----------------

BUDGET DU CCAS

La loi du 7 août 2015 a prévu la possibilité de supprimer le budget du CCAS pour les communes de moins de 1 500 habitants. Étant donné que ce budget contient peu d'écritures, par délibération du conseil municipal du 10 décembre 2015, le CCAS de Saint-André a été dissous avec date d'application au 1^{er} janvier 2016. Les lignes d'écritures seront intégrées dans le budget communal.



Les Travaux

LES FORÊTS

Depuis quelques mois la commission forêt environnement travaille sur l'élaboration d'un règlement forestier, accompagnée de 3 personnes extérieures au Conseil Municipal.

Suite à un appel lancé dans la Santadrionne n° 4, des administrés se sont spontanément engagés aux côtés des membres de la dite commission pour l'élaboration de ce document. C'est la première fois qu'une commission extra-municipale est créée dans notre commune. Remercions au passage Daniel, Thierry et Yvon pour avoir apporté des idées et partagé les nôtres.

La question cruciale était de savoir si nous maintenions une caution déjà existante pour garantir une remise en état après une exploitation. La majorité des communes forestières de Haute-Savoie applique cette garantie, alors qu'une charte de bonne pratique existe dans la corporation et pourrait abolir cette caution. Un grand nombre des professionnels du bois l'a signée contre seulement 11 communes du département. Ce qui rend les municipalités incertaines à cet engagement c'est que la bonne pratique est souvent plus visible sur le papier que sur le terrain. À certains endroits, il a fallu l'intervention des services de l'état pour régler des litiges.

Après réflexion nous avons décidé de maintenir cette caution qui n'est pas si contraignante que cela; il suffit de remettre la zone d'exploitation telle que l'état des lieux avant travaux.

Notre règlement impose le transport de grumes par demi-camion et pour ce faire, nous avons créé une place dépôt en bas du Chef-Lieu, alors qu'une seconde existe déjà à la Corbière. Depuis ces lieux, sur les routes départementales une dérogation est accordée au grumier ayant 6 essieux de circuler avec un poids maximum de 57 tonnes, ce qui ne peut pas être pratiqué sur nos routes communales.

Nous envisageons l'installation de panneaux à certains endroits pour que les propriétaires et exploitants prennent contact avec la mairie avant toute exploitation.

Hervé BOSSON



RÈGLEMENT FORESTIER

Article 1: Les routes forestières sont exclusivement réservées:

- à l'exploitation forestière
- aux riverains
- aux propriétaires forestiers
- aux personnes munies d'une autorisation municipale

Article 2: Tout débardage de bois fera l'objet d'une demande obligatoire auprès de la mairie par l'acheteur, le propriétaire ou le débardeur, que ce soit du bois particulier ou communal. Un constat des lieux sera établi obligatoirement avant et après les travaux.

Article 3: L'adjudicataire du lot devra déposer en mairie une caution de 5 000 € à 10 000 € selon le volume et/ou la distance sous forme de chèque à l'ordre du trésor public avant le début des travaux qui devront être effectués dans un délai de douze mois maximum. La caution sera restituée à la fin des travaux après remise en état des lieux et nettoyage de la place de dépôt le cas échéant.

Article 4: Un accord préalable avec les propriétaires privés concernés sur le tracé ou le lieu de stockage devra être demandé par l'exploitant.

Article 5: Transport: demi-voyage jusqu'à la place de dépôt, grumes limités à 12 mètres ou 16 mètres selon le lieu du chantier avec respect de la barrière de dégel.

Article 6: Les grumiers devront veiller à ce que l'aire de stockage des grumes et ses abords immédiats restent dans un état de propreté constant. Le stockage des grumes doit avoir une durée maximum de deux semaines selon accord avec la commune.

Article 7: Tout contrevenant à cet arrêté sera poursuivi conformément aux lois en vigueur.

ACCESSIBILITÉ

La loi n° 2005-12 du 11 février 2005 a fixé le principe d'une accessibilité généralisée intégrant tous les handicaps. L'échéance de mise en conformité était le 1^{er} janvier 2015.

Face au constat partagé par tous les acteurs que l'échéance ne serait pas respectée, de nouvelles dispositions ont été élaborées. Un nouvel outil a été instauré par ordonnance et un décret n° 2014-1327 du 5 novembre 2014, qui se nomme « Agenda d'Accessibilité Programmée » (Ad'AP). **Pour nos bâtiments communaux, un seul était aux normes, la nouvelle mairie, et un deuxième en cours de rénovation, l'école, prévoyait cette mise en conformité**, avec entre autres des sanitaires pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'une rampe d'accès pour les classes.



l'école

Pour les autres bâtiments recevant du public, nous avons constitué un dossier Ad'AP par bâtiment. Ceux-ci ont été transmis aux services de la DDT pour instruction et permettre d'obtenir un délai supplémentaire pour réaliser la mise en conformité.

Le bâtiment posant le plus gros souci est la salle des fêtes car si l'accessibilité est correcte sur au moins deux accès, les sanitaires eux, ne sont pas adaptés ainsi que les systèmes d'alarme. Pour ce bâtiment, j'ai demandé un délai de 3 ans pour réaliser la mise en conformité. Les normes évoluant sans cesse, cela va nous obliger à revoir une bonne partie du bâtiment: choix des matériaux, signalisation, alarmes visuelles et sonores etc. Les sanitaires devront se trouver au même niveau que la salle pour les personnes à mobilité réduite, ce qui implique de réaliser un agrandissement. Une réflexion est en cours afin de trouver la solution la plus fonctionnelle pour tous.



Pour l'église, les accès sont conformes.



l'église



la salle des fêtes

Le dernier bâtiment qui devra subir des modifications est l'école de la Corbière, mais à ce jour aucune décision n'a été prise par le conseil municipal. En effet chaque mise en conformité engendre des frais importants et notre budget communal n'est pas extensible. À titre d'information, pour tous nos ERP (établissement recevant du public) un dossier est transmis **obligatoirement** à la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité qui valide le dossier.

Jean-François BOSSON

Les Travaux



IMMEUBLE LE VUAN: Construction de 6 logements avec Léman Habitat

Dans le cadre de la réalisation d'un collectif de 6 logements au chef-lieu, à proximité de l'immeuble communal existant, la commune de St André a lancé un appel à projet auprès des bailleurs sociaux au niveau départemental. C'est l'organisme Léman Habitat situé à Thonon les Bains qui a fait l'offre la plus intéressante.

L'idée est que la commune de Saint-André fournit le terrain pour la construction du collectif et un bail à construction est signé entre la commune et Léman Habitat. La commune prend uniquement en charge les travaux suivants (non chiffrés à ce jour, l'appel d'offres sera lancé avant l'été):

- La démolition de la grange existante.
- Le dévoiement du réseau d'eaux usées situé dans l'emprise de la construction.
- La réalisation du bassin de collecte des eaux pluviales en limite parcellaire du terrain.

À l'issue du bail (45 ans dans les simulations actuelles) la construction sera rétrocédée à la commune. Le bailleur percevra les loyers durant toute la durée du bail.

Caractéristiques du projet:

- 6 logements locatifs sociaux (5 de type PLS et 1 de type PLUS).
- Type d'habitat: collectif sur un volume de type « corps de ferme ».
- Typologie: 2 T2 et 4 T3.
- Surface : 363 m² habitable.
- Stationnement: Garages en sous-sol et places de stationnement extérieures.
- Coût des travaux: 585 000,00 € (estimation avant-projet).
- Loyers: 5,71 €/m² pour le PLUS et 8,27 €/m² pour les PLS.



Planning prévisionnel du projet:

- Début juin 2016: dépôt du permis de construire.
- Juin/Juillet/août 2016: instruction du permis de construire par la DDT (Direction Départementale des Territoires).
- Septembre 2016: Obtention du permis de construire et lancement de l'appel d'offres par Léman Habitat pour les travaux de construction.
- Septembre/Octobre : travaux de démolition et de réseaux par la commune de Saint-André.
- Octobre/novembre 2016: négociation avec les entreprises et attribution des marchés de travaux par lot.
- Début des travaux: mars 2017.
- Fin des travaux: été 2018.

LA RÉNOVATION DE L'ÉCOLE

L'année 2015 a vu la mise en œuvre d'un vieux projet: la rénovation du bâtiment de notre ancienne mairie destiné à accueillir l'ensemble des élèves de notre école primaire. Ce projet explique d'ailleurs la décision prise par l'ancienne équipe municipale de rénover le presbytère pour en faire la nouvelle mairie.

Les objectifs de ce projet sont nombreux: réduire les navettes; permettre aux enfants de profiter davantage de leurs temps récréatifs et d'être moins bousculés; permettre un meilleur encadrement de nos élèves; offrir une structure plus adaptée, modernisée et capable d'accueillir des enfants à mobilité réduite.

Voici un petit compte rendu des travaux:

- **Janvier 2015:** un diagnostic du bâtiment est réalisé et met en lumière la nécessité de renforcer la structure de l'édifice en modifiant notamment la charpente. La réalisation d'une dalle pour le premier étage est décidée. Dans le même temps une classe modulaire (préfabriquée) est louée à la société portakabine pour accueillir les élèves de l'ancienne école de la Corbière.
- **Mars - avril:** réalisation des premiers plans et lancement de la procédure des appels d'offres.
- **Juillet - août:** début des travaux avec la destruction des locaux de l'ancienne mairie et de l'appartement du dessus par une équipe de bénévoles.



- **Septembre - octobre:** Les entreprises choisies débutent les travaux. La réalisation de la dalle se fait en deux temps en commençant par la partie anciennement occupée par la mairie, pour permettre la création d'une nouvelle salle de classe. Le coût total des travaux s'élève à 460 000 €.



- **Début 2016:** La nouvelle salle de classe (classe 2 sur le plan) a été terminée en mai et les enfants du CP au CE2 ont pu prendre possession des lieux. La réalisation de l'autre classe a alors pu commencer. Le préfabriqué fut enlevé le 6 juillet et l'école sera prête pour accueillir nos enfants en septembre 2016.

ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE CHEZ MERLIN

Les premières ventes de terrain seront réalisées cet été sur le sommet de la zone d'activité. Ce projet qui a mis beaucoup de temps à voir le jour arrivera « enfin » à la phase de réalisation. Mais malheureusement seuls les 3 lots peuvent être commercialisés. Vous n'êtes pas sans savoir que le PLU n'est plus applicable depuis la fin décembre 2015 et de ce fait, le permis d'aménager a été refusé par les services de l'État au regard de la loi montagne. Je vous avoue être particulièrement agacé, car j'ai mis passablement d'énergie pour que ce dossier aboutisse. Une dizaine d'entreprises sont en attente de proposition pour rejoindre la ZAE et devront encore patienter, mais jusqu'à quand...?

Afin de débloquer ce dossier, j'ai rencontré Monsieur le Préfet avec Michel Charrat et je suppose que nos arguments ont été entendus puisque dans l'attente d'un nouveau PLU, Monsieur le Préfet nous a donné un accord de principe mais uniquement sur la surface du permis

d'aménager actuel. Seul bémol au tableau, nous devons repasser en commission CDPNAF (commission départementale de la protection de la nature, de l'agriculture et de la forêt). Ce sera la troisième fois, après 2005 et 2012 et nous devons élaborer un dossier pour expliquer la nécessité de cette ZAE!!! Bien évidemment, vu l'enjeu important, nous avons sollicité l'aide d'un urbaniste qui ne travaillera pas pour la gloire!!! Ce montant viendra s'ajouter à la longue liste des coûts à supporter suite à la perte du PLU.

J'espère que ce dossier sera validé au plus tard cet automne afin de redéposer le permis d'aménager et lancer l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement qui s'élèvent aux environs de 700 000 €.

Jean-François BOSSON

LE SCOT, UN TERRITOIRE DE PROJET POUR NOS 3 VALLÉES

Depuis décembre 2012, un document de planification territoriale est en création, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document d'urbanisme a pour vocation d'accompagner un territoire cohérent (c'est-à-dire la communauté de Communes de la Vallée Verte et celle des 4 Rivières) sur un développement économique, écologique, social et urbanistique. En effet, depuis plus de 20 ans le territoire est soumis à de très forte mutation, avec plus de 7 000 nouveaux habitants.

Le SCoT est composé de 3 documents :

- le rapport de présentation
- le PADD
- le DOO.

Il est réalisé en étroite collaboration avec de nombreux acteurs: élus, habitants, techniciens, représentants de l'État, collectivités publiques, syndicats mixtes...

Le rapport de présentation est la base du SCoT, il constitue un état des lieux du territoire. Ce document définit et chiffre toutes les données nécessaires à l'élaboration

de ce schéma (démographie, consommation foncière, espaces forestiers, etc.). Ce dernier a été présenté à la population, le 13 octobre 2015, à Boëge.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est le projet du territoire. Il expose les objectifs et choix politiques des élus (présenté à la population, le 25 janvier 2016, à Viuz-en-Sallaz).

Enfin, le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) est la traduction formelle du projet. C'est lui qui permet la mise en œuvre du PADD. Il a été présenté au public, le 29 juin 2016, à Faucigny (20h). Il propose un cadre pour l'ensemble des thématiques de l'aménagement du territoire, l'économie, les transports, l'urbanisme, la gestion des milieux...

La rédaction du SCoT touche à sa fin, l'écriture du DOO est en cours de finition et l'ensemble du SCoT sera arrêté fin septembre. Il devrait être approuvé début 2017, dès lors, les communes auront un délai de 3 ans pour se mettre en conformité à travers leur document d'urbanisme.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.scot-3-vallees.com.



PASSÉ, PRÉSENT, AVENIR...

1960, j'avais 10 ans. Nous habitions avec mes parents et grands-parents, une ferme à Ludran. Une vie tranquille dans la nature bercée par chaque saison, où nous vivions simplement. Cette vie, beaucoup d'enfants de notre vallée l'ont vécue : du travail, pas de confort, pas de commodité. N'ayant pas le choix, nous nous en accommodions.

Pour les enfants qui aidaient leurs parents à faire les foins, ramasser les pommes de terre, rentrer le bois, c'était aussi une fête, celle d'être réunis, ensemble dans un environnement sain, naturel, protégé et respecté.

Aujourd'hui, je me revois accompagnée de ma grand-mère et les souvenirs du passé ressurgissent dans ma mémoire. Les pervenches et les anémones début avril, les primevères, les violettes le long des bois, les « becs d'oiseaux », les « tacounets » au bord des talus, le muguet parfumé du 1^{er} mai. Et puis l'été, avec ses vertes prairies, ses marguerites sauvages, ses coquelicots. Sans oublier les paniers de fraises, de myrtilles et de framboises qui faisaient de succulents desserts et de bonnes confitures.

En automne, sous les hêtres, on cueillait des chanterelles, des cèpes, en attendant que ce bel arbre se couvre de feuilles épaisses pour affronter l'hiver. Les grains rouges du houx éclataient sur le blanc de la neige et de très beaux bouquets décoraient la maison pour Noël.

2016, je me promène avec mes petits-enfants. Les fleurs sont toujours aussi belles, les rayons du soleil dorent les cimes des arbres, les oiseaux font leur nid; leurs chants retentissent de mille façons jusqu'à ce grand hêtre allongé par terre, couché dans l'herbe, oublié... Les ronces et les épines gagnent du terrain. On trouve ça et là, dans les fossés, sur les talus, des paquets de cigarettes, des canettes, des pots en plastique, des boîtes de conserve : une petite déchetterie à ciel ouvert.

Pourtant il y a 50 ans, on travaillait nos champs, on entretienait nos bois avec des outils bien rudimentaires. On essayait tant bien que mal de respecter la nature. Aujourd'hui, il y a des moyens perfectionnés, des pouelles à la disposition de chaque citoyen et les déchetteries sont ouvertes de nombreux jours dans la semaine.

Hormis tout ce matériel, que nous manque-t-il pour préparer l'avenir ? Peut-être un peu de bon sens, un peu de fierté, un peu de rigueur, un peu de civisme, le tout mélangé d'une dose de courage et la recette serait parfaite. Pensons aux générations futures et pour éduquer, ne faut-il pas tout simplement montrer l'exemple ?

Carmen Rouaud



Les Événements

APAR CA

Petite rétrospective 2015!

Mars 2015: Une quarantaine de personnes, réunie pour le renouveau d'une animation sur notre commune, valide, après lecture d'un projet de statuts, la constitution de notre association « Association Pour l'Animation Rurale de St André »

Juin 2015 - Vide Grenier: nous accompagnons les instigateurs à l'origine de cette manifestation pour le déroulement de celui-ci.

août 2015 - Intervillages: nos jeunes ayant remporté l'année précédente le challenge, c'est l'occasion pour notre association de rendre une belle copie pour l'organisation de ceux-ci.

Ce renouveau, établi dans le plus bel état d'esprit dont je tiens à féliciter, aura permis en peu de temps avec les fruits procurés, les dons et subventions, d'investir aux meilleures conditions dans du matériel et réaliser quelques travaux indispensables.

Tout ceci pour nous permettre de répondre aux manifestations qui se déroulent en extérieur, pour le plus grand confort de tous les bénévoles sans oublier l'aspect sécurité.

Je profite pour remercier l'ensemble des personnes qui ont participé de près ou de loin, les bénévoles, les donateurs et la municipalité pour leurs contributions à la réussite de nos engagements festifs.

Par notre démarche, nous espérons répondre au plus grand nombre dans le choix de notre programme allégé; la diversité restera de mise et vos propositions indispensables pour le futur.

La vie d'APAR CA repose sur l'engagement de toutes les bonnes volontés qui accompagnent dans la durée nos projets et nos jeunes.

Votre participation par votre présence est le meilleur garant du vivre ensemble dans un monde en mouvement inquiétant et l'encouragement nécessaire pour tout ce monde de bénévoles prêt à vous faire partager ces moments de joie et de fraternité.

En ces temps emprunts de morosité ambiante et de réalités inquiétantes, je vous présente tous mes meilleurs vœux de santé, fraternité, paix, joie et réussite.



Yvon CALVEL



Bon anniversaire LA PARENTÈSE

25
ans

Un quart de siècle. C'est peu et beaucoup en même temps.

Chacune de nos 25 bougies a un nom, celui d'une pièce de théâtre.

Chacune de nos 25 bougies à un visage, celui des membres de la troupe.



Et pour la recette de ce délicieux gâteau sur lequel brûlent ces bougies? De la bonne humeur, un peu de folie, des moments de trac, des gags, des fous rires, des costumes, des décors, de la musique, des lumières, de la couture, de la peinture, du bricolage, etc. et vous: notre fidèle public!

Et que pouvons-nous souhaiter à notre troupe? Que celle-ci dure encore 25 ans!

Alors les portes de la Parenthèse sont grandes ouvertes à tous ceux et toutes celles qui souhaitent venir partager avec nous cette aventure. Que vous ayez envie de vous lancer sur les planches, magner le brigadier et taper les trois coups, tirer le rideau ou monter les lumières, on vous attend!

À bientôt, en coulisse.

Les Événements

LE REPAS DES AÎNÉS

Au son de l'orgue de barbarie d'Alain Durand, les aînés de Saint-André qui ont répondu à l'invitation de la municipalité se sont retrouvés le dimanche 4 octobre 2015 à la salle des fêtes pour partager un excellent repas.

Pour certains, première participation à cette manifestation, pour d'autres rendez-vous incontournable de l'automne.



Mais où était donc À TUE-TÊTE ?

Après quelques années de silence, l'apport d'énergie d'une nouvelle génération, couplé avec l'expérience des plus anciens, nous a boosté à préparer un nouveau rendez-vous à tue-tête, qui a eu lieu en octobre à Saint-André, soirée concerts-expo, avec le groupe Zham et Camille, Enky (de Saint-André) et ses compères, et comme à l'accoutumée de bonnes bières, de bonnes victuailles que l'on jouait aux dés cette fois-ci, une soirée chaleureuse dans une ambiance comme on sait faire, où on a pu se rendre compte qu'après ces quelques années, le public répondait toujours présent.



Sortis de cette nouvelle aventure, le 648 café à Marcellaz, nous a relancés sur un événement collectif, auquel nous avons souscrit avec grand plaisir, et nous voilà reparti, projet intérieur/extérieur, avec expo sur un mois et festivités sur quatre jours, concerts, théâtre, jeux, repas, dans un décor et une ambiance ATT, le lieu s'y prêtait bien, les amis du 648 aussi, un nouveau rendez-vous est fixé normalement pour l'année prochaine, tout ça se passait pendant le week-end de Pentecôte, vous avez tout sur notre page facebook:

Asso Atuetete

Jérôme Vandeneshof

LE REPAS DE LA ST ANDRÉ

Une belle journée,
Un repas très apprécié,
Beaucoup de convivialité,
Une ambiance chaleureuse et étoilée.
C'était tout simplement le 29 novembre 2015
à Saint-André.



Le prochain repas de la Saint André aura lieu
le dimanche 27 novembre

La fête patronale dimanche 4 décembre
avec une messe à 10h à Saint André.

? **INFO**
PRATIQUES

La paroisse de la Visitation en Vallée Verte est composée des 8 communautés de notre vallée.

Le père Hervé Rivoiron en est le responsable.

Mail : h.rivoiron@wanadoo.fr

Il est aidé par 2 prêtres en retraite :

- Jean Grillet - Tél. 0648 28 63 23)
- François Dupraz.

Pour la catéchèse et l'éveil à la foi

Marie-Noëlle Grillet

Tél. : 04 50 36 62 01

Presbytère

rue du Bourno à Boëge

Tél. 04 50 39 10 35.

Permanences: mardi 9h-12h et samedi 10h-12h.

Informations pratiques et horaires des messes sur
www.diocese-annecy.fr/la-visitation

Communauté de St-André

- **Préparation au baptême**

Marie-Louise Viguier

Tél. : 04 50 39 14 71

- **Célébration des funérailles:**

Michèle Ruhin

Tél. : 04 50 39 12 81.

La contacter avant de fixer le jour et l'heure de la cérémonie.

- **Célébration de mariage :**

Il est important d'appeler le prêtre avant de fixer définitivement la date.

- **La chorale paroissiale de la Vallée Verte** répète

tous les lundis au presbytère de Boëge à 20h 15. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent la rejoindre à n'importe quel moment de l'année et seront les bienvenus.

Les Événements



Départ du 19^e rallye

LÉ SNYULES

L'année 2015, comme l'année précédente, a été une année très chargée, soit 12 sorties officielles et 3 facultatives.

19 avril: Sortie de mise en route: Départ depuis chez Sylvie qui nous offre le café-croissants, puis direction le moulin du Chatelet à Cornier. Magnifique moulin d'autrefois qui produit, entre autres, de l'huile de noix. Puis moteurs fumants (vu la température) direction le restaurant de Bellevue, à Ayze, pour un excellent repas. Anna (12 mois fille de Camille et Diana) participe à sa première sortie avec lé Snyule.



Première sortie pour Anna

26 avril: Inauguration de la deux fois deux voies de Saint-Cergues.

14 juin: 19^e Rallye de la Vallée Verte: Comme le veut la tradition « Café croissants » offert par la municipalité de St André. Départ pour Genève, direction Versoix (nous récupérons nos deux membres Tonio et Philippe) et en route pour le tour du lac Léman 224 km. Eh oui, nous avons osé. Nous sommes accompagnés par 5 motards amis des Snyule (46 voitures au départ 46 voitures à

l'arrivée) ensuite Coppet, Saint-Sulpice rassemblement, Lausanne, Ouchy puis un crochet par Grandvaud, Puidoux. Repas à « l'Auberge Communale » super repas, puis départ, direction Chardonne, Vevey, Montreux. Regroupement, puis direction Évian, Thonon, Vallée Verte, Boëge. Apéritif offert par la Municipalité de Boëge.

28 juin: Fête des Vieux Tracteurs à la Tour. Super beau temps, belle fête, puis nous participons à l'inauguration de l'église rénovée de la Tour. Sympathique repas offert. L'après-midi nous faisons une bonne action. Visite à l'hospice de La Tour. Nous prenons des résidents pour une petite balade en voiture.

5 juillet: Sortie pique-nique: Direction Viuz-en-Sallaz, Lac de Vallon par le chemin des écoliers. Temps superbe, chaleur étouffante. Nous cherchons désespérément un coin d'ombre. Hélas rien... Heureusement Patrick transporte le matériel avec son fourgon. La municipalité de Boëge nous a prêté les tables et les bancs. Patrick, visionnaire, avait pensé prendre une tente et certains membres avaient des parasols. Un excellent souvenir de cette journée.

2 août: Téléthon à Margencel: Nous avons été sollicités pour participer au téléthon national qui se déroule début décembre! Il est évident qu'à cette date nos voitures sont aux garages. Nous avons donc proposé notre participation en même temps que la grande brocante de Margencel. À quelques kilomètres du rendez-vous, la Donnet-Zedel de Samuel nous fait un gros caprice et refuse d'aller plus loin. C'est sans compter sur la solidarité des membres du club. Tout le monde s'arrête, les spécialistes se penchent sur le problème. Une boîte de « Sptitt », un chiffon, du scotch et du fil de fer, et la Donnet-Zédel repart. La réparation tiendra jusqu'au retour au bercail. Après le repas nous prenons des passagers pour effectuer un parcours de 5 km au prix de 2 € par personne, montant versé au téléthon.

Les Événements



Départ du 19^e rallye

5 et 6 septembre: 10^e Rallye des Dames. Départ de Boëge direction Genève-Coppet, Col de la Givrine. L'endroit porte bien son nom température 4 °C. Rassemblement et pause-café « grelottante ». Midi arrêt pour pique-niquer au bord du lac « des Cinq Sens » température 7 °C. Le club nous offre l'apéritif sur la terrasse d'un restaurant « désert » mais équipé d'un chauffage infrarouge. Nous pique-niquons dans un hangar en construction à l'abri de la bise, puis nous prenons la route en direction de Morteau. Arrivée à l'hôtel Espace, prise des chambres et départ pour la visite de la fromagerie des « Suchaux » spécialiste des fromages « Comté et Morbier ». Le lendemain, départ pour la visite de « La Thuye du Papy Gaby », un très grand fumoir pour la charcuterie entre autres et les saucisses de Morteau. Repas à l'hôtel, puis départ pour le retour sur la Vallée Verte. Superbe sortie, très froide.



▼ Lé Snyule lors de la sortie de deux jours dans le Jura ▲

Assemblée générale - janvier 2015 à St-André ▲



Les Événements

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Tout au long de l'année scolaire, l'APE soutient les activités mises en place par les institutrices et organise des fêtes pour les enfants. Nous ne pourrions réaliser tout cela sans l'aide des parents, de la mairie, et des bénévoles: un grand merci à tous et à toutes. Et un grand merci aussi à tous les Santadrions qui ont participé à l'une ou plusieurs des tombolas et fêtes organisées par l'APE, et ainsi contribué au financement des diverses activités de nos enfants. Nous profitons de ce bulletin pour vous présenter un petit bilan de l'année 2015.

En janvier 2015, les enfants ont pu faire **plusieurs sorties de ski de piste**. Une contribution de 40 € par enfant (30 € par enfant si plus d'un enfant par famille) était demandée aux parents, le reste étant financé par l'APE. Cela incluait la location du matériel, les forfaits, les cours de ski par des moniteurs ESF, et les pique-niques.

En février 2015, l'APE organisait son loto annuel pour la 2^e année consécutive. Vous avez été nombreux à y participer, et nous vous en remercions. Grâce à votre participation, aux nombreux dons des commerces alentour et aux bénévoles qui ont organisé la soirée, nous avons passé un excellent moment, toutes générations confondues. Si certains ont été plus chanceux que d'autres et sont repartis les bras chargés de lots, tous ont apprécié la convivialité qui régnait lors de cette soirée.



En avril 2015, nous avons organisé pour la première fois **une boum pour les enfants de l'école primaire** et leurs frères et sœurs. Après un bon goûter offert par l'APE, les enfants ont pu danser pendant plus d'une heure et demie, pour leur plus grand bonheur. Si nos oreilles ont été mises à rude épreuve, nos efforts ont été largement récompensés par la joie des enfants. Certains nous ont même demandé d'organiser une boum chaque semaine !

En juin 2015, lors de la brocante de Saint-André, l'APE a tenu une vente de gâteaux, confectionnés par les parents. Les gourmands ont été nombreux, et les gâteaux se sont tous vendus très rapidement.

En juin 2015 avait également lieu la traditionnelle fête de fin d'année. Après les chants des enfants, nous avons eu droit à un magnifique spectacle de danse et de musique africaine, résultat du travail des enfants lors des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) avec leur professeur Ibrahim Diarra. Le spectacle a été suivi par un buffet canadien, animé par le groupe de musique de M. Diarra et financé par l'APE. Nous avons également offert aux 10 élèves de CM2 une trousse décorée de la photo de leur classe en souvenir, pour les accompagner vers le collège.

En septembre 2015 a eu lieu l'assemblée générale.

À cette occasion, l'ancien bureau de l'APE:

- Mme Jore, présidente
- Mme Delobre, trésorière
- Mme Lichtensteiger, secrétaire
- Mme Mansay, secrétaire adjointe

Il a été remplacé par le nouveau bureau, élu à l'unanimité:

- Mme Mansay, présidente
- Mme Laurencin, vice-présidente
- Mme Delobre, trésorière
- Mme Lichtensteiger, secrétaire
- Mme Deffontis, secrétaire adjointe.

L'APE a financé 114 € d'abonnements à des revues pour les enfants à la rentrée de septembre, ainsi que les transports (127 € pour la médiathèque et 150 € pour le cinéma) entre septembre et décembre.

En novembre 2015, nous avons organisé une nouvelle boum pour les enfants de l'école primaire et leurs frères et sœurs sur le thème d'Halloween. Les sorcières et autres monstres ont à nouveau apprécié le goûter qui leur était offert et se sont défoulés au son de la musique (coût pour l'APE: 24,41 €).



Les Événements

En décembre 2015, nous avons aussi organisé la fête de Noël. Les chants des enfants ont été suivis par un spectacle de la compagnie Bruits de Couloir, puis par un goûter avec la visite du Père Noël. À cette occasion, nous avons offert aux institutrices des casques audio et des jeux de société pour équiper leurs classes. Nous en avons profité pour organiser une tombola mettant en jeu des paniers garnis. Pour cette fête, nous avons dépensé en tout 937,10 € (dont 400 € pour le spectacle et 200 € pour les cadeaux des enfants).

Et ce n'est pas tout! Tout au long de l'année, l'APE se charge également de la gestion administrative de la cantine, avec la commande des repas auprès des Airelles à La Tour. Comme vous pouvez le constater, l'APE ne chôme pas! Encore une fois, nous profitons de ce bulletin pour remercier toutes celles et tous ceux qui nous soutiennent toute l'année en nous apportant leur aide et en participant aux différentes fêtes que nous organisons pour lever des fonds pour les enfants.

À la suite de la fête de Noël de l'école, s'est tenu un « marché de Noël ». Malgré la présence de plusieurs exposants enthousiastes à nous faire profiter de leurs produits locaux, la faible fréquentation nous questionne sur la reconduction de cet évènement.

L'APE

Mail : ape.standredeboege@gmail.com



APE St André

LE RAP DE NOËL

Oyé oyé habitants de Saint-André
Venez nous écouter... car nous allons rapper



Il y a quelques semaines nous avons reçu une lettre
Elle venait du Père Noël
Il nous a dit de rapper Noël.

Alors nous vous offrons, ce beau cadeau
On va vous expliquer, ce qu'est la vie du Père Noël.

Il descend de la cheminée, dépose les cadeaux
Remonte dans le traîneau et fait le reste du boulot.

Alors papa Noël,
C'est vrai
parfois on est méchant
Mais ste plaît descend
Car à Saint-André,
Nous allons rapper
Nous allons être gentils, c'est promis
On espère qu'toi aussi
Et qu'tu viendras ici
Dans notre beau pays.



Un grand merci à vous
Pour être venus pour nous
Et on vous souhaite
De très bonnes fêtes!



C'était le RAP DES CM, avec Lola, Diane, Océane, Morgane, Melya, Youcef, Shayan, Pauline, Emy et Théo.

SORTIE SKI DE FOND

Au mois de janvier, nous sommes partis au ski de fond au plateau des Moises. Toute l'école y est allée. Il faisait beau, le soleil était présent.

Nous sommes partis à 8h30 en bus. Une fois arrivés, nous avons pris nos chaussures de ski, nos bâtons et nos skis.

Les grands sont partis avec le moniteur et les plus petits sont restés faire des petits jeux avec les maîtresses (fleur avec les skis, le caddie, ramasser des objets...).

Une fois les ateliers finis, nous sommes retournés au foyer de ski de fond pour pique-niquer.



Le repas fini, nous avons fait des jeux calmes et des dessins pour nous reposer.

L'après-midi, nous avons skié tous ensemble en faisant des petits jeux de relais puis nous avons fait une promenade en ski de fond pour retourner au foyer.

Arrivés au foyer, nous avons rendu le matériel et repris le bus pour rentrer à l'école. Nous étions bien fatigués!

Malheureusement, nous n'avons pu faire que deux journées sur les quatre prévues, la neige n'étant pas au rendez-vous.

La classe de CP-CE1-CE2

Les Événements

Le jogging d'écriture

(par Morgane, Lola, Melya - CM1/CM2)

Le jogging d'écriture est quelque chose que nous faisons le mercredi, jeudi et vendredi. C'est un travail d'écriture pour apprendre à mieux écrire. La maîtresse nous donne des thèmes, exemples: thème libre, phrases à compléter pour écrire une histoire ou un shitori (faire une liste de mots en reprenant la dernière syllabe du mot précédent: seulement-mentir-tirer-rêver-vélo-lotus). Nous avons aussi parfois des contraintes d'écriture, comme utiliser deux phrases négatives. Parfois la maîtresse nous donne des mots pour nous aider. Nous avons un temps entre 5 et 8 minutes. Puis nous avons du temps pour corriger. Après nous échangeons nos cahiers avec un camarade. Nous comptons nos mots puis nous offrons une belle lecture à nos camarades.

Les films que nous sommes allés voir

(par Pauline, Youcef et Océane - CM1/CM2)

En début d'année, la maîtresse nous a dit que nous allons aller au cinéma durant l'année;

En décembre nous avons été voir « Les quatre cents coups ». Ce film n'est pas de nos jours et il est en noir et blanc. Ce film a été réalisé en 1959. Il parle d'un enfant qui s'appelle Antoine. Il a 12 ans. Antoine est très malin, car il sèche les cours. Il prend de gros risques en échappant à des punitions.

Plus tard en mars nous sommes allés voir: « Les cinq burlesques ». C'est un programme américain de cinq petits films très rigolos en noir et blanc aussi. C'est un film muet avec de la musique. Charlie Chaplin fait des bêtises et il échappe à la police.

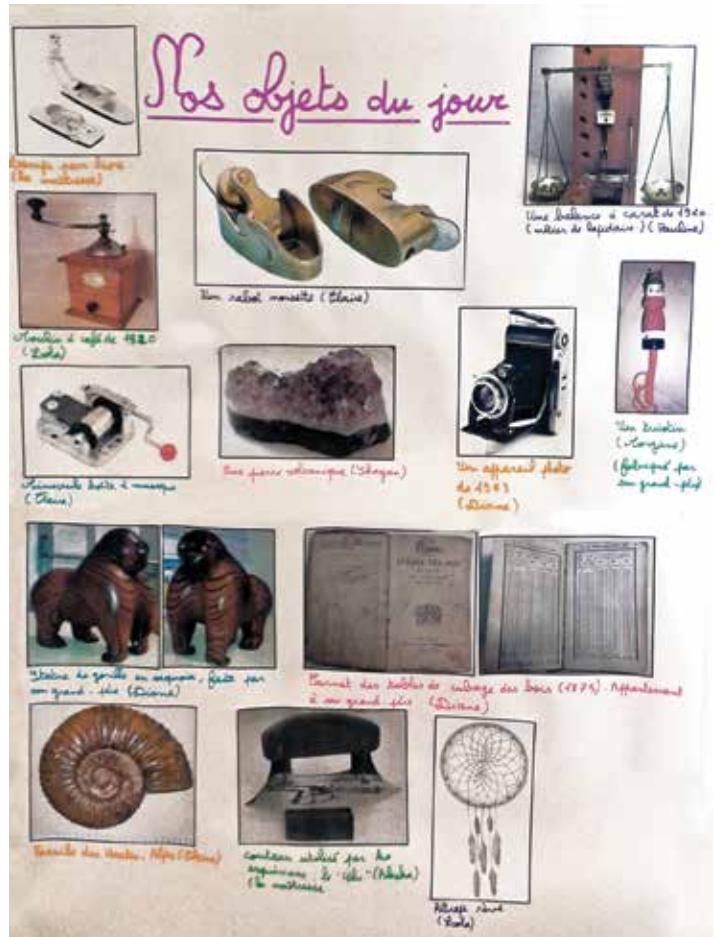
Prochainement (vendredi 20 mai) nous irons voir le dernier film prévu... à suivre...

Les rituels

(par Théo, Diane, Morgane et Lola - CM1/CM2)

Le matin nous commençons la classe avec des rituels. Nous avons des rituels variés qui changent tous les deux mois:

- Rituel mathématique : la maîtresse nous donne des énigmes en maths et nous faisons une phrase réponse sur notre ardoise.
 - Le quoi de neuf: chacun raconte un événement de son choix.
 - La photo du jour: la maîtresse nous donne une image et on doit trouver le lieu et ce que ça représente: exemple : le site du Macchu Picchu.
 - La lecture à haute voix: nous devions préparer des lectures et nous les offrons à la classe. Nous avons travaillé sur : « Les histoires pressées » de Bernard Friot et « Exercices de style » de Raymond Queneau.



- Les énigmes en images : la maîtresse nous montre des symboles et on doit deviner ce que c'est.
 - Le rituel de conjugaison : un élève pioche une étiquette d'un verbe à l'infinitif, une étiquette d'un nom personnel et une étiquette d'un temps et on doit le conjuguer correctement.

Nos objets du jour

nos objets du jeu.
(par Emy, Diane, Shayan et Théo - CM1/CM2)

Pendant les mois de mars et avril, la maîtresse nous a demandé d'amener des objets insolites, anciens et parfois venants de l'étranger. Le mercredi, jeudi et vendredi nous avons présenté :

- un jeu venu d'Inde : le carrom (billard indien), présenté par Théo
 - Une statuette de gorille en séquoia faite par le grand-père de Diane
 - Une pierre volcanique, présenté par Shayan
 - Un rabot noisette pour fabriquer un violon, présenté par Claire
 - Un moulin à café de 1920 en bois verni, présenté par Lola
 - Un attrape-rêves, présentés par Lola, Emy et Théo
 - Un carnet des tables de cubage du bois de 1875, présenté par Diane
 - Des fossiles d'escargots, présentés par Claire
 - Un couteau indien d'Alaska le 3 « Ulu », présenté par la maîtresse

Et bien d'autres encore... C'était très intéressant car nous avons découvert de belles choses.

Les Événements

L'existence de l'air en sciences

(par Pauline, Emyle et Océane - CM1/CM2)

Pour prouver l'existence de l'air en sciences, nous avons fait des expériences avec du matériel: une bouteille d'eau, des ballons de baudruche et une bassine d'eau.



Exemple d'expérience :

- Nous avons mis sur la bouteille un ballon de baudruche à la place du bouchon.
- Nous avons appuyé sur la bouteille et le ballon s'est gonflé.

Donc cela nous prouve l'existence de l'air. Une bouteille vide est en fait pleine d'air.

LE VIDE GRENIER

21 juin 2015. Tiens c'est la fête de la musique !!! Oui mais c'est aussi le jour du vide-greniers de St André. Le temps menace, les exposants commencent à arriver.

Il est 6h: le comité et les bénévoles d'APAR ÇA sont prêts, la bonne odeur du café nous remplit les narines. Les nuages sont de plus en plus menaçants, Olivier (boulangerie de Sevraz) arrive et s'installe. L'odeur du pain et des viennoiseries nous met l'eau à la bouche, mais pas le temps, il faut vérifier que les exposants ont bien trouvé leur place. Il pleut mais on reste optimiste, le soleil va revenir et en effet il revient. Les lapins et les poules de Marcel Vuarambon sont aussi de la fête.

8h: il est temps de boire un bon café et de manger un croissant ! Les visiteurs et chineurs commencent à arriver. Il est temps de préparer les petits en-cas pour restaurer les affamés.

11h: les musiciens de la Clique d'Ambilly (batterie fanfare) arrivent dans leurs beaux costumes bleus et or. La musique résonne sur la place de Saint-André. La journée se déroule sans encombre et déjà nous pensons à ce que nous pourrons améliorer pour 2016. Cette journée est, en tout cas pour moi, une bonne manière de se revoir, de faire revivre cette place, ce chef-lieu.

Merci à Jean-François, Chantal, Marie-Luce, au conseil municipal et tous ceux qui nous aident d'une manière ou d'une autre.

Maryse Sallet-Chevallier



LA COMPAGNIE DE SAPEURS-POMPIERS DE ST ANDRÉ - 2^e SECTION

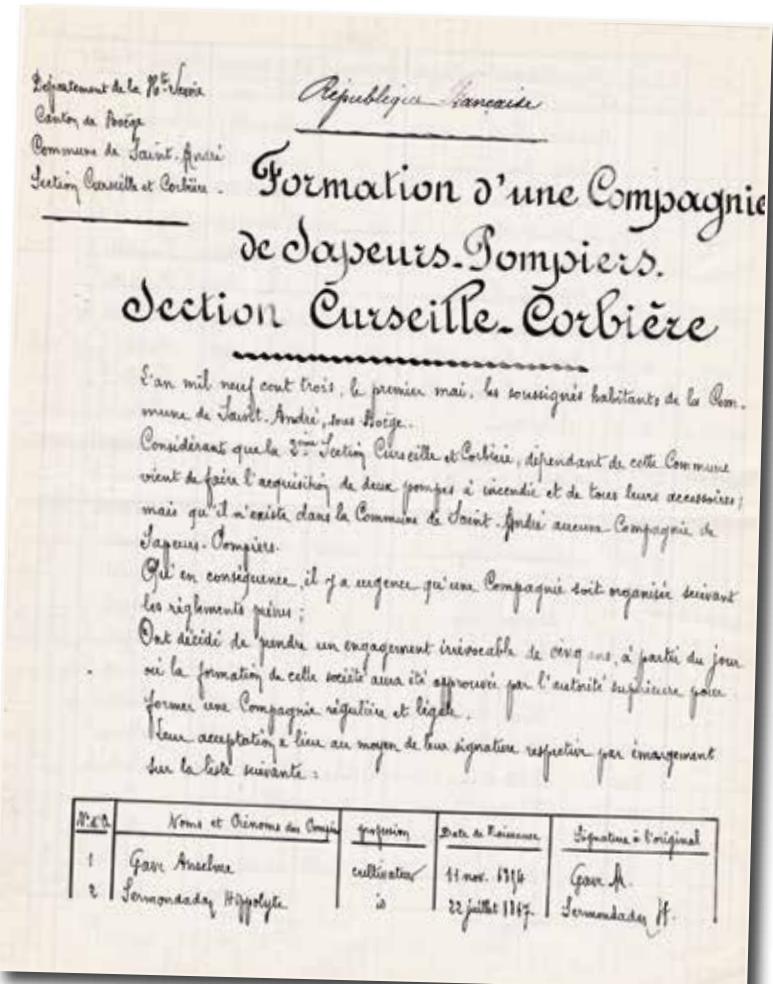
Le matériel

Au cours de l'année 1902, le conseil municipal de Saint-André décide l'achat de 2 pompes à incendie pour la 2^e section Curseille-Corbière. Le choix se porte sur les établissements Batifoulier à Besançon qui sont entre autres fournisseurs de l'artillerie, du génie militaire et des ponts et chaussées. Cet achat comprend 1 pompe à incendie 4 roues d'un poids de 810 kg, aspirante refoulante pour un coût de 1 350 francs. Cette pompe doit être manœuvrée par 8 à 10 hommes donnant 60 coups doubles de balancier à la minute ce qui représente 200 l/mn. La 2^e pompe à incendie est refoulante uniquement, d'un poids de 280 kg pour un coût de 500 francs, elle n'a que 2 roues. On achète aussi divers matériels dont 40 mètres de tuyaux et 30 seaux en toile pour un coût de 413,50 francs. Le total de la commande s'élève à 2 243,50 francs. Tout ce matériel est livré par le train le 26 janvier 1903 en gare du pont de Fillinges, d'abord par la compagnie Paris Lyon Méditerranée jusqu'à Annemasse, puis par le petit train d'Annemasse à Sixt. Le financement se fera par le budget additionnel 1902 section Curseille Corbière pour une somme de 1 500 francs et un prélèvement sur les fonds libres de la section (budget 1902) pour une somme 743,50 francs selon une délibération du conseil municipal du 30 novembre 1902



Les Hangars

Il faut maintenant abriter ce matériel. Une délibération du conseil municipal du 15 février 1903 propose de « solliciter de l'administration la délivrance d'une coupe de bois de service de 20 à 25 m³ à prendre dans la section Curseille-Corbière » et ceci pour la construction de deux hangars, l'un à la Molière, (5 m³ de bois), l'autre à la Corbière, (11 m³ de bois) Celui-ci sera construit contre l'école et on lui adjoindra un préau pour les élèves. Dé-



libération approuvée le 13 août 1903 par le préfet et qui sera suivie d'un devis complémentaire en date du 28 octobre 1903 pour le hangar de la Corbière. L'autorisation de coupe est accordée pour une équivalence de 1 565 francs plus une petite coupe de 36 francs., le reste sera prélevé dans le budget additionnel 1903, section de Curseille-Corbière

La compagnie

Les habitants de la commune constatent « qu'il n'existe dans la commune aucune compagnie de sapeurs pompiers et qu'en conséquence il y a urgence à ce qu'une compagnie soit organisée suivant les règlements prévus », Le premier mai 1903, ils décident « de prendre un engagement irrévocable de cinq ans à partir du jour où la formation de cette société aura été approuvée par l'autorité supérieure pour former une compagnie régulière et légale ». Une liste de 63* noms validés par la signature de chacun voit le jour. Le 4 juin, cette liste est ramenée à 56 noms suite à une lettre du préfet qui précise que les sapeurs pompiers doivent être choisis parmi



les citoyens de moins de 60 ans. 1 mois plus tard par une lettre du 4 juillet, il supprime encore 5 noms de la liste: « les hommes devant être choisis parmi les citoyens qui ont satisfait à leurs obligations militaires et il y a lieu d'éliminer de cette liste ci-jointe ceux figurants sous les numéros 6, 14, 27, 43 et 50 ». Par cette même lettre il demande à la commune de prendre en charge les frais d'entretien pour 5 ans. Une délibération du conseil municipal du 18 juin fixe ces frais à 60 francs par année qui seront pris dans la caisse municipale de la 2^e section.

Le conseil d'administration de la compagnie

Il comprend comme président: l'adjoint au maire Cyprien Donche, 2 membres du conseil municipal: Louis Paccot et Pierre Donche Gay. Le préfet doit en outre nommer 3 autres membres. Le conseil lui propose une liste de 8 noms: Jean (fils de François) Bosson, Jean (fils de Jean-Marie) Bosson, Marie Donche Reybaz, Jean Longet, Marie Bonnet, François Paccot, Anselme Gave et François Brestaz.

N° d'ordre	Nom et Prénom des Compagnies	profession	(Suite)	
			date de naissance	Signature à l'original
3	Brotin François	cordonnier	8 oct. 1846	Brotin F.
4	Demand Joseph	2	21 avr. 1882	Demand J.
5	Brestaz Jean Louis		1 nov. 1877	Brestaz J. L.
6	Dupraz Jules		20 juin 1884	Dupraz J.
7	Demand Edouard	cordonnier	13 nov. 1876	Demand E.
8	Demand Joseph	cultivateur	19 juin 1880	Demand J.
9	Demand François	3	13 nov. 1877	Demand F.
10	Demand Maria	menuisier	10 juill. 1877	Demand M.
11	Donche François Alfred	cultivateur	16 avr. 1870	Donche A.
12	Donche François Marie	3	2 juil. 1873	Donche F. M.
13	Pellat Louis		1 juil. 1879	Pellat L.
14	Bosson Alphonse	fruiter	11 juill. 1874	Bosson A.
15	Bosson Marcellin	cultivateur	30 nov. 1877	Bosson M.
16	Aoch Auguste	3	19 oct. 1876	Aoch A.
17	Brestaz Théodore		28 oct. 1879	Brestaz T.
18	Brestaz François		29 avr. 1870	Brestaz F.
19	Dupraz Jules		29 nov. 1877	Dupraz J.
20	Dupraz François		3 mai 1874	Dupraz F.
21	Bosson Jean Marie		16 juill. 1870	Bosson J. M.
22	Bosson Edouard Marie		20 mars 1872	Bosson E. M.
23	Bosson Edouard	fromager	31 nov. 1877	Bosson E.
24	Aoch Alfred	cultivateur	1 fév. 1872	Aoch A.
25	Demand François	3	24 déc. 1877	Demand F.
26	Aoch Jules		1 oct. 1872	Aoch J.
27	Donche-Gay Albert		1 mai 1874	Donche-Gay A.
28	Donche-Gay Camille		30 avr. 1876	Donche-Gay C.



Pour finir,

Le hangar de la Molière ne sera apparemment jamais construit. Il n'en reste pas de trace, ni physiquement, ni dans la mémoire collective. Plus de trace non plus de la pompe à 4 roues. D'après Gaston Ruhin, elle aurait été vendue à Boëge. La compagnie a probablement fonctionné au moins jusqu'en 1910. On a retrouvé dans les archives un numéro du bulletin national des sapeurs pompiers daté du 20 février 1910. La pompe à 2 roues est toujours là, dans les hangars communaux. Elle a été ressortie lors des sons et lumières des années 80.

* Sur ces 63 habitants, 56 étaient cultivateurs, 2 maréchaux-ferrants, 2 menuisiers, 1 cordonnier, 1 fruitier, 1 fromager. La 2^e section comptait 258 habitants et la commune 623.

